

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-481/SG/PRI portant report sur l'exercice 1975 des crédits disponibles à la daté du 28 février 1975 sur les chapitres des dépenses en capital relatifs à des opérations inscrites sur le budget de l'exercice 1974 et non terminées à cette date.

n° 75-481/SG/PRI

Ministère
MINISTERE DU PORT ET DES REGIS INDISTRUELLES

Date de publication
17 mars 1975

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1975

Date du numéro
10 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

sont reportés sur l'exercice 1975 du budget annexe de la Eaux (opérations en capital) avec les imputations et por montants indiqués ci-après, les crédits disponibles à la 28 février 1975 sur les dépenses en capital relatifs à des opération inscrites sur le budget de l'exercice 1974 et non terminer à cette date: